

Bulletin de la vulgarisation en milieu rural

# e. agril

## Société et agriculture

Filières agroalimentaires :  
l'enjeu d'une répartition équitable de la valeur 4

Degré d'autosuffisance  
et sécurité de l'approvisionnement 6

Ce que nous mangeons fait partie de la solution 8

## Quelle est la part de responsabilité de la société pour son agriculture ?

Andrea Bory, membre de la direction et responsable du département Entreprise et Famille, AGRIDEA



Andrea Bory

Chères lectrices, chers lecteurs,

Du point de vue de l'agriculture, il est facile de répondre à cette question initiale. Pourtant, 98 % de la population n'a qu'une conscience limitée du rôle qu'elle joue réellement. Cette constatation m'a été confirmée une fois de plus lors du congrès annuel de la promotion de la santé suisse « One health » en novembre 2023. Une véritable perspective à 360° aurait pu être possible si des thèmes avaient été discutés conjointement avec des représentant-e-s de l'agriculture. Au lieu de cela, l'agriculture a été exclue, inconsciemment ou consciemment. Ainsi par exemple, le succès de la thérapie assistée par l'animal a été présenté sans établir de lien avec les exploitations agricoles. Puis lors du déjeuner, un décideur du secteur de la santé a déclaré que l'agriculture était l'une des principales causes des problèmes environnementaux.

L'élargissement de la politique agricole 2030+ pour inclure l'alimentation durable – en plus de l'agriculture durable – représente une opportunité majeure. Cette ouverture devrait être saisie par les acteur-trice-s du système d'innovation et de connaissances agricoles (LIWIS) et tout au long de la chaîne de création de valeur. Les exploitations agricoles assument déjà leur responsabilité, notamment en produisant, grâce à une formation performante, des matières premières de haute qualité, en s'appuyant sur des processus équitables et en préservant les ressources. Cela constitue une base solide pour des produits précieux pour la santé. Le secteur de la santé pourrait promouvoir l'appréciation de cette qualité, par exemple en proposant des incitations comme des bons pour des produits suisses ou des offres à prix réduit pour des formations à la cuisine et du coaching alimentaire via les caisses d'assurance maladie. De telles mesures pourraient influencer durablement le comportement d'achat. Une alimentation consciente ne se limite pas au plaisir gustatif : elle doit intégrer également d'autres critères contribuant au bien-être physique et mental.

Un comportement d'achat durable a des répercussions sur la production et l'aménagement des espaces de détente et de loisirs de proximité. Grâce à ses domaines d'activité très diversifiés, AGRIDEA soutient le conseil et la formation pour le développement d'exploitations agricoles durables et responsables.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à découvrir de nouveaux projets et produits dans ce numéro !

## Et si nous imaginions une autre voie pour l'alimentation ?

**L'Assurance Sociale Alimentaire (ASA) est un projet destiné à sortir de l'impasse du système agroalimentaire. Son but est d'apporter une réponse globale et holistique.**

*Alberto Silva, Uniterre*

La situation actuelle est paradoxale: tandis que les agriculteur-trice-s peinent toujours plus à vivre de leur travail, la population la plus précaire ne parvient pas, en dépit d'une offre abondante, à accéder à une alimentation qui soit réellement de qualité. L'Assurance Sociale Alimentaire vise à sortir de cette impasse: en finir avec l'aide alimentaire stigmatisante et humiliante, garantir le droit à l'alimentation, transformer le modèle agricole, améliorer les conditions de vie des agriculteur-trice-s, réduire le gaspillage alimentaire, manger plus sainement indépendamment des revenus.

L'ASA, universelle et obligatoire, formerait un nouveau pilier du système de sécurité sociale: financement basé sur les cotisations paritaires, gouvernance démocratique, conventionnement des prestataires. Elle permettrait à toute la population d'avoir accès à une alimentation choisie en connaissance de cause: ce serait le premier pas vers une démocratie alimentaire!

Le droit à l'alimentation, mis à mal par les logiques du marché libéral, est universel et fondamental, mais n'est pourtant pas reconnu dans la Constitution fédérale. Manger ne doit être ni un privilège ni un don et ne doit pas être basé sur la charité. Assurer l'approvisionnement de chacun-e en nourriture locale et saine, tout en garantissant des revenus dignes pour les agriculteur-trice-s, est un enjeu éthique et social.

Plus d'infos: [assurance-alimentaire.ch](http://assurance-alimentaire.ch)

### Nouvelles des cantons

#### **Fribourg: produire mieux sans produire moins**

Le canton a présenté le mois dernier son rapport agricole pour l'année 2024. Trois axes de mesures principaux sont retenus par le Conseil d'État:

- Renforcer les conditions-cadres pour une production laitière durable.
- Promouvoir l'agriculture innovante et valoriser les circuits courts.
- Déceler les situations de crise sur les exploitations par la mise en place d'un réseau de « sentinelles ».

Plus d'infos: [fr.ch](http://fr.ch)

#### **Glaris: un projet de ressources pour renforcer la durabilité de la production agricole**

Le projet dirigé par l'Institut d'agroécologie s'inscrit dans le cadre plus global de la stratégie « Transformation agroécologique de l'agriculture et de l'alimentation ». Les cantons de Vaud, de Soleure et du Tessin y prennent également part. Le but est de soutenir les mesures agroécologiques dans les exploitations, mais aussi de sensibiliser les consommateur-trice-s sur des sujets tels que l'alimentation durable ou le gaspillage alimentaire. Le troisième axe est celui de la consolidation du lien entre consommation et agriculture.

Plus d'infos: [gl.ch](http://gl.ch) (en allemand)

#### **Le Liechtenstein soutient un projet original de « radio écologique » en Tanzanie**

Les problèmes de communication sont fréquents dans les projets de développement. C'est pourquoi le LED (Service de développement du Liechtenstein) a choisi de soutenir un concept novateur de « conseil radiophonique » en Tanzanie. Grâce à lui, pas moins de 4 millions d'auditeur-trice-s seront sensibilisé-e-s aux notions de l'agroécologie. Les groupes de paysan-ne-s peuvent poser leurs questions par SMS et reçoivent une réponse lors de l'émission suivante.

Plus d'infos: [led.li](http://led.li) (en allemand)



## Filières agroalimentaires: l'enjeu d'une répartition équitable de la valeur

**La question de la répartition de la valeur ajoutée entre les différent-e-s acteur-trice-s du secteur agroalimentaire est très actuelle, dépassant les simples mécanismes de l'offre et de la demande. L'enjeu réside dans l'équité de cette répartition au sein des filières.**

*Gregory Métrailler, AGRIDEA*

### Enjeux des marges

Le secteur agroalimentaire et la production agricole indigène occupent une place centrale en Suisse, tant pour la sécurité alimentaire que pour la préservation du patrimoine culturel. Le revenu agricole est en moyenne faible proportionnellement aux heures de travail investies. La question de la répartition de la valeur ajoutée entre les différent-e-s acteur-trice-s de ce secteur dépasse les simples mécanismes de l'offre et de la demande. Cependant, plusieurs défis se posent :

- **La définition des termes et méthodes de calcul:** l'absence de consensus sur les terminologies et les méthodologies complique l'analyse et la comparaison des données.
- **La transparence des coûts et des marges:** les acteur-trice-s du secteur sont souvent réticent-e-s à divulguer des informations sensibles, rendant difficile une évaluation précise des coûts et des marges.
- **Les négociations entre parties prenantes:** les relations de pouvoir et les intérêts divergents entre production, transformation et distribution peuvent entraver des négociations équitables.

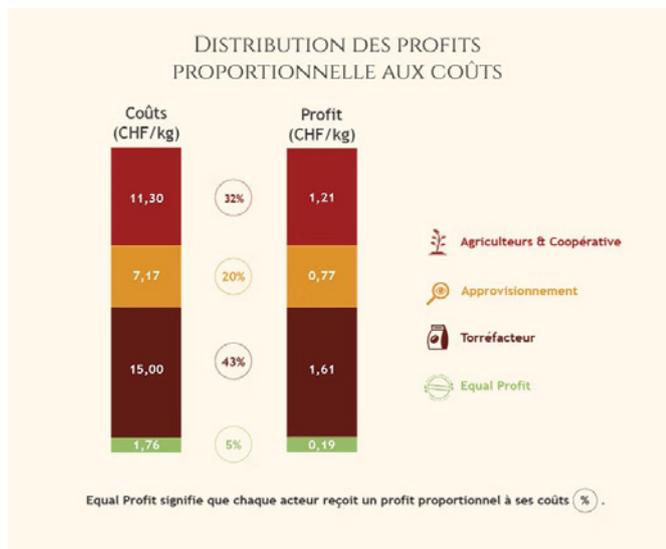
En Suisse, diverses initiatives ont été mises en place pour aborder ces problématiques, en se concentrant notamment sur les coûts de production et la répartition des marges. Ces démarches illustrent donc la volonté croissante d'assurer une répartition plus juste de la valeur ajoutée et le besoin de mieux comprendre les mécanismes.

### Méthodologie EQUAL PROFIT

La méthodologie élaborée par l'entreprise EQUAL PROFIT établit un parallélisme entre la part des coûts assumés par chaque acteur-trice au sein d'une chaîne de valeur et la part des bénéfices qui lui revient. Dans ce modèle, le profit est calculé en déduisant du prix de vente les coûts propres, comprenant aussi bien les charges directes qu'indirectes, réparties selon des clés spécifiques, ainsi que le prix d'achat des marchandises. L'obtention du label EQUAL PROFIT certifie une répartition du profit proportionnelle aux coûts de chaque acteur-trice.

### Lait équitable Faireswiss

Faireswiss est une coopérative suisse fondée en 2018 par des producteur-trice-s de lait engagé-e-s à promouvoir une rémunération équitable dans le secteur laitier. En réponse aux prix du lait souvent inférieurs aux coûts de production, calculés à 1 franc par litre, Faireswiss permet de rétribuer les producteur-trice-s à ce niveau, leur garantissant ainsi une compensation juste pour leur travail. Pour rejoindre la coopérative, chaque membre s'engage sur une part sociale, définie en fonction de son litrage, et respecte un cahier des charges.



Source : [www.equalprofit.org/ixpaluca](http://www.equalprofit.org/ixpaluca)

### Retour sur les démarches

Ces exemples illustrent bien la complexité de la question. Dans un premier cas, la répartition équitable de la valeur repose sur les marges réalisées dans la filière. Pour que cette répartition des marges soit proportionnelle aux coûts, une transparence totale est nécessaire. Par ailleurs, l'intégration du principe d'équité découle d'un choix réfléchi, puis d'une phase de concertation et de négociation qui présuppose une confiance partagée entre les membres de la filière.

Dans le cas de l'approche Faireswiss, les coûts de production sont couverts de manière à garantir une valeur considérée comme équitable pour les producteur-trice-s. Les principaux enjeux résident alors dans la méthode de calcul de ces coûts. En effet, l'affectation des coûts indirects fixes et variables (par exemple l'utilisation de machines pour plusieurs produits ou la répartition de la main-d'œuvre) se fait souvent par auto-évaluation ou par des clés de répartition définies.

De plus, la notion de coût de production n'est pas toujours calculée de la même manière, elle varie en fonction des charges incluses dans l'équation. Certains calculs n'intègrent pas systématiquement l'ensemble des coûts, comme les frais de livraison, la main-d'œuvre non salariée ou la rémunération des capitaux propres. L'évaluation de l'équité, lorsque basée sur les coûts de production, repose donc sur l'inclusion dans les calculs d'une rémunération du travail et du capital jugée équitable. Cela

soulève la question centrale de définir ce qui constitue un montant « juste ».

### Équitable, mais à quelle échelle

À quelle échelle la répartition de la valeur doit-elle être équitable? Nous pouvons envisager cette équité au niveau d'un produit spécifique, en s'assurant que chaque produit soit rémunéré de façon équitable, comme le préconisent les démarches précédemment évoquées. Cependant, certains acteur-trice-s d'une filière parviennent à maintenir un équilibre économique en compensant les pertes sur certains produits par les marges obtenues sur d'autres, plus rentables.

Ainsi l'équité doit-elle être évaluée à l'échelle de l'entreprise? Cette approche globale, tenant compte de l'ensemble des produits, permettrait de vérifier si le fonctionnement de l'entreprise assure une rémunération « équitable », tout en garantissant sa viabilité.

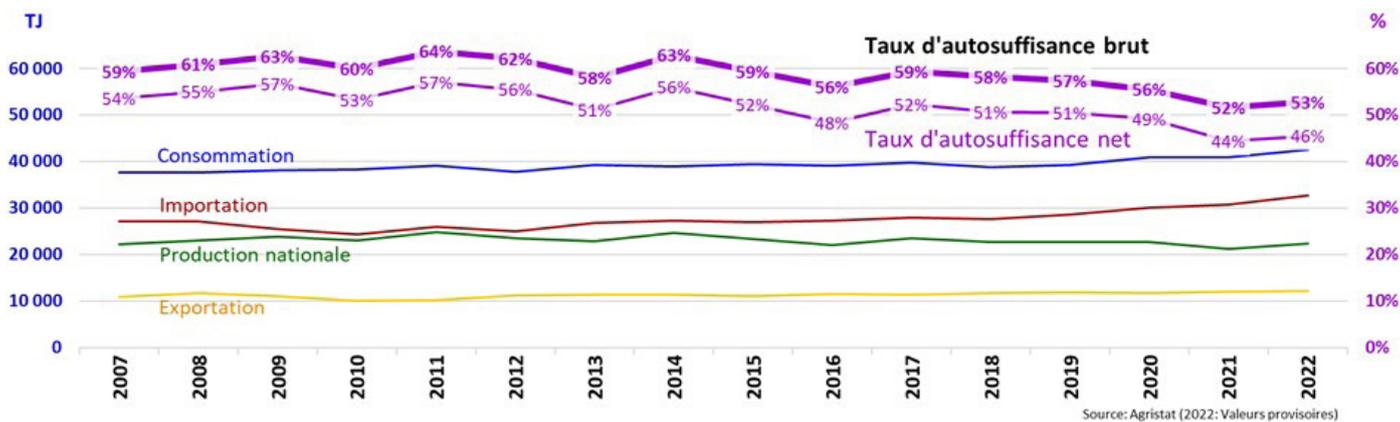
Enfin, une évaluation par groupe de produits est aussi possible. C'est la démarche adoptée par l'Observatoire de la Formation des Prix et des Marges (OFPM) en France, qui analyse la répartition de la valeur des produits par rayon alimentaire, permettant une vision segmentée de la répartition des marges au sein des différentes catégories d'aliments.

### Impulsions politiques pour la transparence

Ce thème occupe une place importante dans le débat politique suisse. Parmi les initiatives récentes, on peut citer l'interpellation 22.4523 « Marché alimentaire : améliorer la transparence en optimisant l'observation du marché », l'initiative parlementaire 22.477 « Pour un observatoire des prix efficace dans les filières agroalimentaires », ainsi que le postulat 22.4252 « Concurrence sur le marché de l'alimentation ». Ces impulsions visent à renforcer la transparence dans le marché agroalimentaire, avec notamment comme objectif une répartition équitable des valeurs et des prix. Il reste à déterminer dans quelle mesure l'intervention de l'État est souhaitée, tant par les acteur-trice-s concerné-e-s que par la société dans son ensemble.

Plus d'infos: [agripedia.ch](http://agripedia.ch)

## Taux d'autosuffisance : évolution de 2007 à 2022



## Degré d'autosuffisance et sécurité de l'approvisionnement

**Le taux d'autosuffisance n'est pas, à lui seul, un indicateur suffisant pour évaluer la sécurité de l'approvisionnement.**

*Albert von Ow, Agroscope*

La pandémie de Covid-19 a mis en lumière l'importance de l'approvisionnement en denrées alimentaires. Il est souvent souligné qu'un taux d'autosuffisance élevé est essentiel pour garantir l'approvisionnement en période de crise. Cependant, cette vision est limitée : augmenter le taux d'autosuffisance par une intensification de l'agriculture peut accroître la dépendance aux importations d'intrants tels que les engrais. Cela pourrait également nuire à la fertilité des sols, compromettant ainsi la sécurité de l'approvisionnement à long terme. Malgré cela, un certain degré d'autosuffisance reste crucial pour disposer, en cas de crise, des capacités et compétences nécessaires à l'élargissement de l'offre intérieure.

### Calcul du taux d'autosuffisance

Le taux d'autosuffisance alimentaire est calculé annuellement par Agristat à partir du bilan alimentaire. Il correspond au rapport entre la production intérieure et la consommation intérieure. Cette dernière inclut la production intérieure, augmentée des importations et diminuée des exportations ainsi que des variations de stocks :

$$\begin{aligned} \text{Taux d'autosuffisance} &= \frac{\text{Production nationale}}{\text{Consommation}} \\ &= \frac{\text{Production intérieure}}{(\text{Production intérieure} + \text{Importations} - \text{Exportations} - \text{Variation des stocks})} \end{aligned}$$

Ce calcul est exprimé en énergie utilisable (calories ou joules) et peut également se faire pour des nutriments comme les protéines ou par catégories de produits. Les denrées alimentaires importées via le tourisme d'achat ne sont pas incluses dans le bilan. Pour le taux d'autosuffisance net, les aliments d'origine animale produits avec des aliments pour animaux importés ne sont pas comptabilisés dans la production nationale.

### Évolution historique

Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le taux d'autosuffisance était proche de 100 %. Avec le développement du réseau ferroviaire, les produits agricoles importés, notamment les céréales, sont devenus bien plus abordables, faisant chuter le taux à environ 50 % avant la Première Guerre mondiale. Les crises d'approvisionnement durant ce conflit ont conduit à de premières mesures de soutien à l'agriculture. Pendant la Seconde Guerre mondiale, la « bataille des champs » (Plan Wahlen) a imposé une expansion drastique des cultures. Après la guerre, le taux d'autosuffisance s'est stabilisé autour de 60 %. Depuis quelques années, on

observe une tendance à la baisse due à plusieurs facteurs : croissance démographique, stagnation des rendements, augmentation des formes de production extensive, diminution continue des terres arables et recul des surfaces de betteraves sucrières, qui présentent les rendements énergétiques les plus élevés par hectare.

### Potentiel de production de la Suisse

Une analyse réalisée par Agroscope en 2017 a étudié le potentiel de production calorifique nationale en supposant l'absence totale d'importations de denrées alimentaires et de fourrage, tout en respectant certaines conditions générales (par exemple, une rotation équilibrée des cultures et une alimentation adaptée). Selon cette analyse, la production énergétique pourrait augmenter de 30 % si les cultures alimentaires végétales étaient privilégiées sur les terres ouvertes et si les effectifs animaux – à l'exception des vaches laitières – étaient fortement réduits. Le taux d'auto-suffisance pourrait alors atteindre 78 %. Chaque personne disposerait de 2340 kcal par jour, un apport suffisant à condition de réduire significativement les pertes alimentaires évitables. Cette analyse est en cours d'actualisation et d'affinement.

### Une vision élargie nécessaire

Le taux d'autosuffisance ne prend pas en compte la dépendance de l'agriculture et de l'industrie alimentaire aux intrants importés tels que les semences, les engrais ou les machines. Agroscope développe actuellement un concept d'indicateur élargi intégrant ces dépendances. La sécurité de l'approvisionnement dépend également de nombreux autres facteurs : des relations commerciales diversifiées et libres, des mesures préventives prises par les entreprises et les ménages, ainsi que des interventions étatiques comme les stocks obligatoires.

Plus d'infos :

**AgriStat 24–10 Cahier statistique mensuel, analyse de potentiel OFAE**, (en allemand), [bwl.admin.ch](http://bwl.admin.ch)

### Annulation d'un contrat d'achat non autorisé

**Toute personne acquérant un terrain agricole sans l'autorisation requise doit, lors de l'annulation du contrat, restituer non seulement le bien mais aussi les revenus locatifs générés, sauf si elle a agi de bonne foi.**

En 2014, B a vendu un terrain agricole à la société A SA. Celle-ci, bien que n'ayant pas reçu d'autorisation d'acquisition nécessaire, a été inscrite au registre foncier en tant que nouvelle propriétaire. Après que l'autorisation a été refusée a posteriori, le tribunal administratif cantonal a déclaré en 2020 la nullité du contrat de vente et a ordonné la réinscription de B comme propriétaire au registre foncier. Un différend est alors survenu entre les parties concernant l'attribution des revenus issus des loyers et fermages perçus entre-temps.

Le Tribunal fédéral, tout comme les instances cantonales, a attribué ces revenus à B. Il a conclu que, bien que la société A SA ait pu être de bonne foi au moment de la conclusion du contrat, elle aurait dû, dès la première intervention de l'autorité compétente en 2016, douter sérieusement de la validité légale du contrat. À partir de ce moment, elle ne pouvait donc plus invoquer sa bonne foi. En conséquence, A SA n'avait pas droit aux revenus locatifs et de fermage à compter de cette date.

B a ainsi dû rembourser à A SA le prix d'achat du bien-fonds, mais a pu en déduire les revenus locatifs générés par la société (**arrêt 4A\_127/2024 du 12.09.2024**, en allemand).

**Andreas Wasserfallen, Avocat**



Source: Verein Feldfreunde, Julian Konrad

## Ce que nous mangeons fait partie de la solution

**L'association Feldfreunde du Liechtenstein s'engage pour une agriculture et une alimentation respectueuses des ressources.**

*Interview de Michaela Hogenboom, association Feldfreunde, par Nadia Frei, AGRIDEA*

**Nadia Frei: Comment est née l'association Feldfreunde et quel est son objectif ?**

*Michaela Hogenboom:* Feldfreunde est une initiative de la Fondation « Lebenswertes Liechtenstein », développée dans le cadre du projet « Agroécologie Liechtenstein » (2021–2023). L'association promeut une agriculture et une alimentation agroécologiques durables au Liechtenstein. Elle réunit toutes les personnes impliquées de la production à la consommation, ainsi que des organisations et entreprises.

**Quel est le but de l'association ?**

Feldfreunde vise à transformer le système alimentaire au Liechtenstein et à promouvoir une alimentation savoureuse et saine. Les terres agricoles, prairies et pâturages doivent être utilisées de manière respectueuse. Par exemple, le lait et la viande doivent être produits à partir d'herbe, et les terres arables ne doivent pas être destinées à la production de fourrage. Les priorités incluent le bien-être animal, l'équité et la transparence. Nous contribuons à une alimentation durable en renforçant le lien entre la société et l'agriculture, en augmentant la valorisation des denrées alimentaires et en favorisant les produits d'origine végétale.

**Comment l'association favorise-t-elle la collaboration entre agriculture et alimentation ?**

L'association propose de nombreuses possibilités de participation pour les consommateur-trice-s : jour-

nées portes ouvertes dans les fermes, visites thématiques, fêtes des récoltes, conférences ou ateliers.

« Bionetz » est un réseau de paysan-ne-s favorisant les échanges de connaissances et l'organisation d'événements spécialisés. Feldfreunde soutient également les exploitations agricoles dans le développement et la commercialisation de leurs produits, tout en nouant des partenariats, comme la création d'un pain typique avec l'association des boulangère-s.

**Quels sont les moments forts de votre travail ?**

Je constate avec joie comment les visites de champs rapprochent l'agriculture et la société en renforçant la reconnaissance mutuelle et en offrant des occasions précieuses d'échanger. Les journées de bénévolat organisées avec des entreprises sont des expériences marquantes. Enfin, nos assemblées générales festives permettent de célébrer nos réussites et de recueillir des retours positifs.

### **Projet de ressources Agroécologie Suisse**

Le projet de ressources (2024–2032) met en œuvre des mesures agroécologiques sur 40 exploitations agricoles situées dans les cantons de Glaris, Soleure, Vaud et Tessin, tout en évaluant leur efficacité. L'objectif est de réduire durablement les impacts négatifs sur les ressources naturelles tout en stabilisant ou en améliorant la situation économique et sociale des exploitations. Ces dernières bénéficient d'un accompagnement intensif des services cantonaux de conseil, d'AGRIDEA, de l'Institut d'agroécologie et d'Agroscope. Les consommateur-trice-s sont activement impliqué-e-s dans le projet.

Plus d'infos : [feldfreunde.li](https://feldfreunde.li) (en allemand)



## Gestion partagée des exploitations agricoles : un modèle d'avenir ?

**L'avenir de nombreuses exploitations agricoles en Suisse est incertain. Avec plus de la moitié des responsables d'exploitation ayant plus de 50 ans, la recherche de modèles alternatifs de gestion devient de plus en plus urgente. La transmission d'une exploitation à un groupe pourrait-elle constituer une chance de rendre l'agriculture plus résiliente et flexible ?**

*Orlando Scholz, AGRIDEA et Till Graf, ETHZ*

La disparition progressive des fermes suisses ne signifie pas seulement la perte d'exploitations, mais aussi de diversité, de culture et de tradition. Si certaines exploitations bénéficient de l'expansion des terres et de l'amélioration de l'efficacité, ces gains sont souvent accompagnés de surcharge de travail et de dettes. Par ailleurs, la branche doit faire face aux défis liés au changement climatique, à la perte de biodiversité et à la croissance démographique. Pour que l'agriculture suisse reste résistante, productive et durable, il faut une main-d'œuvre motivée et innovante qui travaille dans des conditions exigeantes.

### Un modèle alternatif de gestion

Une alternative au modèle traditionnel de ferme familiale en tant qu'entreprise individuelle est la gestion collective de l'exploitation par plusieurs personnes. Bien que ce modèle soit encore peu répandu, il présente un potentiel important, car les charges de travail et les risques peuvent être partagés. Il permet de stimuler l'innovation et la diversification des exploitations, tout en offrant davantage de possibilités de revenus annexes.

### Pas sans défis...

Malgré ses avantages, ce modèle comporte également des défis. Les conflits au sein du groupe peuvent générer des tensions, et des questions juridiques et financières liées à la responsabilité doivent être clarifiées dès le départ. Que se passe-t-il si le groupe se dissout ? De plus, la politique agricole suisse et le droit foncier rural sont axés sur les exploitations familiales. L'acquisition de fermes ou de terrains agricoles par des personnes morales ou des sociétés est compliquée, car l'achat à la valeur de rendement ne s'applique qu'aux personnes physiques au sein de la famille.

### Incertitudes juridiques

Les autorités ont jusqu'à présent peu d'expérience avec des formes alternatives de gestion. Les conditions juridiques sont complexes et difficiles à comprendre. Dans sa thèse de master, Till Graf étudie les exploitations collectives existantes, passées et futures, et offre des perspectives précieuses sur les opportunités et les défis de ce modèle.

**Pour toute information sur des exploitations ayant de l'expérience dans la transmission et la gestion collective, contactez :**  
orlando.scholz@agridea.ch

Plus d'infos : [agripedia.ch](https://agripedia.ch)



## Green Care Suisse – Renforcer les offres de soins basées sur la nature

**Green Care Suisse, en tant qu'organisation faîtière nationale, soutient le développement et la qualité des services sociaux en milieu rural. En mettant en réseau les prestataires et les intermédiaires, ainsi qu'en favorisant des normes de qualité et de formation, l'organisation crée les bases nécessaires pour développer des offres de soins naturels.**

*Simone Hunziker, AGRIDEA*

Le terme Green Care englobe toutes les interventions utilisant l'impact positif et soutenant de la nature, des animaux et des plantes pour aider et favoriser le bien-être des individus. L'objectif de ces services est de renforcer la santé physique et mentale, la situation sociale et le développement personnel des participant-e-s. Selon une étude de l'Office fédéral de la statistique (2020), 1129 exploitations agricoles en Suisse proposent des services sociaux comme l'hébergement assisté, les soins et d'autres prestations en complément de leur production agricole.

### **Un bénéfice durable pour la société et l'agriculture**

Des études montrent qu'un quotidien structuré, le contact avec la nature et les animaux ainsi que des responsabilités personnelles favorisent la stabilité mentale des participant-e-s. Les petites exploitations agricoles bénéficient égale-

ment des offres Green Care, car elles peuvent créer une source de revenus supplémentaire, ce qui renforce leur base économique. De plus, les soins basés sur la nature et les mesures sociales préventives peuvent réduire les coûts à long terme et augmenter l'attractivité des zones rurales. Green Care Suisse œuvre à rendre visibles ces effets pour améliorer l'acceptation sociale, attirer davantage de participant-e-s et renforcer durablement les régions rurales.

### **Réseau, qualité et formation comme clés de réussite**

Green Care Suisse établit un réseau solide pour faciliter l'accès aux offres de soins basés sur la nature. L'organisation crée des plateformes pour les prestataires indépendants ainsi que pour les organisations de mise en relation, en impliquant spécifiquement les institutions sociales et les associations agricoles. De plus, en collaboration avec une société de certification externe, elle développe des normes de qualité complètes. La certification des exploitations agricoles sera introduite l'année prochaine.

Dans le domaine de la formation, celle en soins en milieu rural à Inforama propose déjà un programme bien établi, qui a été légèrement adapté en collaboration avec Green Care Suisse. L'organisation faîtière s'engage désormais à créer des offres de formation similaires en Romandie et en Suisse orientale.

Plus d'infos: [agripedia.ch/greencare](https://agripedia.ch/greencare)

## Arrivées chez AGRIDEA

**Christelle Boschung**

Collaboratrice  
Formation, Vulgarisation  
Dès le 1.8.2024 à Lausanne

**Florian Peyer**

Collaborateur  
Exploitation, Famille, Diversification  
Dès le 1.8.2024 à Lindau

**Larisa Schirdewahn**

Apprentie  
Personnel, Services  
Dès le 12.8.2024 à Lindau

**Olaf Bertschinger**

Collaborateur  
Communication, Médias  
Dès le 15.8.2024 à Lindau

**Léa Sanclemente**

Apprentie  
Personnel, Services  
Dès le 19.8.2024 à Lausanne

**Manuela Bächtold**

Collaboratrice  
Développement rural  
Dès le 1.10.2024 à Lindau

**Cheikh Diedhiou**

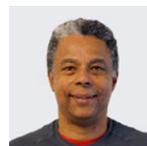
Collaborateur  
Communication, Médias  
Dès le 1.10.2024 à Lausanne

**Ali Dinc**

Collaborateur  
Finances  
Dès le 1.10.2024 à Lausanne

**Alex Müller**

Chef de département Finances,  
Personnel et Services  
Membre du groupe de direction  
Dès le 1.10.2024 à Lindau

**Sandro Penna**

Collaborateur  
Communication, Médias  
Dès le 1.10.2024 à Lausanne

**Kim Schneider**

Collaborateur Production  
végétale, Environnement  
Dès le 18.11.2024 à Lausanne

## Le secteur légumes maintenant dans le « Toolkit Protection des utilisateurs de produits phytosanitaires »

Le « Toolkit Protection des utilisateurs de produits phytosanitaires » a été enrichi d'un module dédié au secteur légumes, offrant ainsi une collection complète pour la gestion sécurisée des produits phytosanitaires. À l'instar des modules pour la viticulture, l'arboriculture et les Grandes cultures, ce nouveau module montre de manière pratique comment minimiser les risques pour la santé. Toutes les informations sont désormais disponibles gratuitement sur la plateforme en allemand, français et italien.

Plus d'infos: [url.agridea.ch/toolkit-fr](http://url.agridea.ch/toolkit-fr)

## Toujours à jour avec AGRIDEA

AGRIDEA vous accompagne avec des formations passionnantes, des publications et des solutions pratiques face aux défis actuels de l'agriculture. Abonnez-vous à notre AGRIDEAletter et à e-agil pour rester informé-e de nos activités et de nos offres. Suivez-nous également sur Facebook, LinkedIn et YouTube pour ne rien manquer de l'univers AGRIDEA !

Plus d'infos: [url.agridea.ch/com](http://url.agridea.ch/com)

## Que prévoit AGRIDEA pour 2025 ?

Dans son nouveau programme d'activités 2025, AGRIDEA présente ses activités prévues, basées sur la convention de prestations 2022–2025 entre la Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture (CDCA) et l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG). AGRIDEA met l'accent sur l'échange de connaissances dans les six domaines d'action définis et développe des solutions sur mesure: de projets aux plateformes, en passant par les publications, les cours et les outils logiciels. Un programme tourné vers l'avenir, qui soutient durablement l'agriculture et l'espace rural.

Plus d'infos :

[url.agridea.ch/programme-activites-2025](http://url.agridea.ch/programme-activites-2025)

## Calcul des coûts complets pour la culture des petits fruits avec Réseau-lution

La plateforme Web Réseau-lution, développée par AGRIDEA, permettra de calculer les coûts complets des cultures de baies en Suisse. Elle sera disponible en allemand et en français.

Dans le module « Planification », les utilisateur-trice-s pourront calculer 23 méthodes de cultures différentes de manière simple et claire puis les comparer aux variantes standards. Ils-elles seront guidé-e-s au travers de dix registres et pourront à la fois simuler (planifier) et recalculer leurs cultures. Les résultats seront illustrés par des graphiques et seront également disponibles sous forme d'un extrait Excel détaillé. Achetez une licence dès maintenant ou enregistrez-vous pour tester gratuitement la plateforme Web pendant 30 jours.

Plus d'infos: [reseau-lution.agridea.ch](http://reseau-lution.agridea.ch)

## Assemblée annuelle du FVS dans le canton d'Argovie

*Kaspar Grünig, Forum La Vulg Suisse (FVS)*

L'assemblée annuelle du FVS s'est tenue les 5 et 6 septembre 2024 dans le canton d'Argovie. Lors de l'assemblée des délégués à Liebegg, Kathrin Saner a été saluée pour son départ du secrétariat d'AGRIDEA et remplacée par Vera Baumann. Un échange approfondi a eu lieu avec Matthias Müller, responsable de l'Agriculture dans le canton d'Argovie, sur le rôle du FVS au sein de la Conférence suisse des services de l'agriculture cantonaux (COSAC). Le thème de la formation doit être davantage ancré dans la COSAC et la circulation des informations entre la formation et le conseil doit être intensifiée. L'objectif est de faire en sorte que les informations spécialisées des directions agricoles cantonales parviennent mieux aux écoles professionnelles agricoles et que les contenus soient directement intégrés dans les offres. Différentes visites d'exploitations agricoles ont complété cette intéressante assemblée annuelle. En 2025, l'assemblée annuelle se tiendra en Romandie.

Plus d'infos: [www.bfs-fvs.ch](http://www.bfs-fvs.ch)

### Impressum

Édition	AGRIDEA
Contact	<a href="mailto:e-agil@agridea.ch">e-agil@agridea.ch</a>
Rédaction	Andrea van der Elst Nadia Frei Olaf Bertschinger Susana Da Fonseca Marc Gilgen Pierre Moretti
Mise en page	Merel Gooijer
e-agil	<b>Numéros précédents</b>
Paraît trois fois par année.	



échanger  
comprendre  
progresser

[www.agridea.ch](http://www.agridea.ch) | [info@agridea.ch](mailto:info@agridea.ch)

**Lindau** Eschikon 28 | CH-8315 Lindau | T +41 (0)52 354 97 00  
**Lausanne** Jordils 1 | CP 1080 | CH-1001 Lausanne | T +41 (0)21 619 44 00  
**Cadenazzo** A Ramél 18 | CH-6593 Cadenazzo | T +41 (0)91 858 19 66  
ISO 9001 | ISO 21001 | IQNet